# **COMITÉ :** Commission politique

**SUJET :** Quelle devrait être la stratégie politique de l'OTAN face aux menaces importantes à sa sécurité tels que les guerres, les conflits et la rivalité internationale croissante à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières ?

**MEMBRE DE L’ÉTAT MAJOR :** Deniz Elif Bayram, İdil Eylül Bahadır

# **POSITION :** Directrice, Co-Directrice

Commission Politique

Le comité politique a été initialement créé en 1957. Il est placé sous l'autorité du Conseil et comprend des représentants de chaque délégation, renforcés si nécessaire par des spécialistes venant des capitales. C’est un comité qui traite de toutes les questions politiques liées à la sécurité de l’OTAN, de ses pays membres et de ses partenaires.

Il travaille avec le Conseil de l'Atlantique Nord et le Secrétaire général. Ses responsabilités sont d’avoir un rôle actuel et futur de l’Alliance dans la sécurité euro-atlantique, en parallèle d’avoir des débats et discussions politiques sur les moyens de la défense alliée, y compris le rôle des systèmes défensifs.

Introduction

Dès la création de l'OTAN, leur but principal est de garantir la liberté et la sécurité de ses membres au travers de moyens politiques et militaires. Le sujet qui sera abordé est la stratégie possible de l'OTAN contre les menaces internes ou bien externes face aux guerres, aux conflits et à la rivalité entre les partenaires de l'Alliance. Fondamentalement, la question qui devrait déterminer la révision du concept stratégique et la réflexion sur le futur de l’OTAN en général devrait être la suivante : comment l’Alliance peut-elle répondre au mieux aux problèmes de sécurité communs de ses États membres ? Cette question en suggère deux autres, complémentaires : quels sont les défis de sécurité les plus pressants auxquels font face les États membres ? Et quels sont ceux que l’OTAN pourrait aider à gérer, si elle devait décider de le faire ? En d’autres termes, il est crucial que le processus de mise au point du nouveau concept se focalise essentiellement sur les menaces et les problèmes rencontrés par les États membres, et non sur les problèmes internes de l’OTAN.

Définition des termes clés

***Les Cyber attaques :*** La cyber attaque est le nom donné à toutes les attaques effectuées en utilisant diverses méthodes pour voler, modifier ou détruire des données d'un ou plusieurs ordinateurs vers d’autres ordinateurs ou des réseaux opposés.

***Alliance :*** Une alliance est une relation entre des peuples, des groupes ou des États souverains basée sur des intérêts mutuels qui garantissent le bien commun.

***Collaboration :***Travailler en commun. La coopération, qui est le principe de base de l'OTAN, montre que les pays agissent de manière interdépendante et sont donc préparés à toute menace.

***Défense collective :*** L’OTAN a été créée pour protéger la population et le territoire de ses pays membres et elle est basée sur le principe de la défense collective. Ça veut dire si l'un des pays de l'OTAN est attaqué, alors tous les pays de l'OTAN sont attaqués.

 Aperçu Général

Importance d'adapter la nouvelle stratégie

L’Alliance a pour objectif fondamental d’assurer la défense collective de ses membres. En même temps, depuis la fin de la Guerre froide, l’OTAN adapte ses structures et ses politiques pour contribuer à mieux assurer la sécurité de l’Europe dans son ensemble et pour offrir un cadre stable et serein aux consultations entre les Alliés et les pays voisins. L’Alliance cherche non seulement à assurer la défense de ses membres, mais elle tente aussi plus généralement de renforcer la paix, la stabilité à l’intérieur et en dehors des frontières de la région euro-atlantique, et d’y contribuer.

<https://www.youtube.com/watch?v=eX2pz5jkZ_8&t=7s>

L’OTAN s’est donc engagée dans une beaucoup plus large gamme d’activités visant à favoriser le dialogue politique et la coopération, et à affronter de manière proactive les défis de sécurité qui touchent à la sécurité ou aux intérêts de ses États membres et de leur population, ou qui sont susceptibles de les compromettre. Ainsi, elle approfondit et élargit ses partenariats, modernise ses forces et mène des opérations de réponse aux crises en dehors de la région nord-atlantique. Concrètement, elle accélère sa transformation en vue d’établir de nouvelles relations politiques et de renforcer ses capacités opérationnelles afin de faire face à une mondialisation croissante et à de nouveaux défis.

En soulignant que l’OTAN s’emploie à aider les pays Alliés et Partenaires à promouvoir et mettre en œuvre les principes d’intégrité, de transparence et de redevabilité, dans le respect des normes et des pratiques internationales établies, pour le secteur de la défense et de la sécurité ; on peut observer que la sécurité au niveau des frontières, politique, social ou bien militaire prend un rôle essentiel pour le maintien de l’OTAN.

 

L’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord (OTAN) demeure une source essentielle de stabilité dans un monde incertain et imprévisible. Pour ce qui est de l’avenir, l’Alliance a de nombreuses raisons d’être confiante. Les principes démocratiques qui ont présidé à sa création restent valides. L’antagonisme de la Guerre froide, qui attisait autrefois la crainte d’une apocalypse nucléaire, a depuis longtemps disparu. Le rôle de l’OTAN comme garant de l’unité, de la sécurité et de la liberté de la région euro-atlantique, demeure. Son statut d’alliance politico-militaire qui a le mieux réussi au monde reste incontesté. Pourtant, ce qu’elle a accompli hier n’offre aucune garantie pour demain. L’OTAN a besoin d’un nouveau concept stratégique parce que le monde a considérablement changé depuis 1999, date à laquelle le concept aujourd’hui en vigueur a été adopté. C’est pourquoi, déterminer les menaces de l’avenir contribuera à trouver les solutions possibles et aidera à la création de la nouvelle stratégie qui sera suivi par l’OTAN.

L’identification des menaces auxquelles l’OTAN est raisonnablement censée s’attaquer constitue donc la problématique centrale de la réécriture du concept stratégique ; mais une deuxième tâche, presque aussi importante, nécessite plus d’art que d’analyse : les relations publiques sans lesquelles la révision tombera à plat. Des relations publiques réussies requièrent nombre d’efforts en direction du public, mais bien plus que cela. Elles exigent aussi une vision claire. Une fois les problèmes identifiés, ceux-ci devront donc être rangés par ordre de priorité, et intégrés dans une vision conceptuellement cohérente de l’Alliance, vision dont les grands traits pourront alors facilement être communiqués au grand public. S’ils sont censés soutenir l’Alliance, les citoyens des États membres doivent pouvoir comprendre sa nature et sa raison d’être. En même temps, l’élaboration d’un nouveau concept stratégique offre l’occasion de faire connaître l’OTAN à des populations qui en savent peu à son sujet et qui doutent peut-être de son intérêt pour leur existence.

Le nouveau concept stratégique devra également être un appel à la volonté politique ou, en d’autres termes, l’occasion pour chaque État membre de renouveler ses vœux. Les menaces sur les intérêts de l’Alliance viennent de l’extérieur, mais la vigueur de l’Organisation pourrait tout aussi bien être sapée de l’intérieur. La complexité croissante de l’environnement politique mondial pourrait éroder la cohésion de l’Alliance ; les maux économiques pourraient détourner l’attention des besoins sécuritaires ; d’anciennes rivalités pourraient refaire surface et un déséquilibre entre les contributions militaires de certains membres et celles d’autres Alliés pourrait réellement être dommageable.

Analyser les problèmes

Comprendre les origines et les types des menaces est la première étape d'action. Donc l’identification des maux sociaux ou militaires nous permet de connaître les problèmes mondiaux.

Les grands problèmes de sécurité rencontrés par les citoyens de l'Alliance sont pourtant d'une nature toute différente, et ne viennent pas, comme durant les deux derniers siècles, des idéologies nationalistes ou de l'industrialisation et de leur poids dans la compté États européens, mais de la transposition de ces idéologies et des choix qui s’ensuivent à une échelle globale, avec des effets fondamentaux différents et nouveaux sur les États de l’espace transatlantique. Les forces politiques, sociales et économiques à l'œuvre dans le monde d'aujourd'hui sont bien sûr trop complexes pour que l'on auvent de les identifiant exhaustivement Quoique tous les conflits présentent certains points communs, les guerres civiles, tribales, ethniques, religieuses et autres conflits du monde actuel, diffèrent de manière significative, en nature et en conséquence, des guerres européennes qui ont bâti l’imaginaire stratégique à partir duquel sont nées les politiques extérieures et de sécurité des membres de l’OTAN. Ces types de conflit ont des impacts divers sur la sécurité des citoyens de l’Alliance, et appellent des réponses spécifiques. On répétera d’ailleurs que beaucoup de solutions nécessaires ne sont pas militaires, bien que la force armée puisse s’intégrer dans des efforts plus larges, par exemple dans l’hypothèse d’opérations de maintien de la paix. La question n’est donc pas de savoir si une menace est militaire ou non mais si la résolution du problème qu’elle pose exige une dimension militaire. L’un des principaux bénéfices de la révision en cours devrait en effet être une meilleure compréhension des opinions concernant les nouvelles menaces, leur effet sur notre sécurité, et le rôle des facteurs civils, diplomatiques, militaires, pour résoudre les problèmes qu’elles posent. Si le groupe d’experts atteignait cet objectif, ce serait une grande chance pour l’Alliance.

Les menaces

*Le terrorisme*

Le terrorisme sous toutes ses formes constitue une menace directe pour la sécurité des citoyens des pays membres de l’OTAN ainsi que pour la stabilité et la prospérité internationales. Face à cette menace mondiale persistante qui ne connaît ni frontières, ni nationalités, ni religions, la communauté internationale doit être unie. L’OTAN a également adopté une déclaration sur le terrorisme, rédigée en termes clairs bien qu’assez généraux, dans laquelle elle indique qu’elle assure la protection de la population, du territoire, de l’infrastructure et des forces de ses États membres et que ceux-ci lutteront ensemble contre le terrorisme, quelles qu’en soient les formes, aussi longtemps qu’il le faudra.

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
|  |  |

Parallèlement aux consultations menées quotidiennement au sein de l’Alliance, des exposés sur des domaines spécifiques de la lutte contre le terrorisme sont présentés aux Alliés par des experts de différentes disciplines. De même, les contacts avec des organisations internationales telles que l’Organisation des Nations Unies (ONU), l’Union européenne (UE), l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ou le Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF), permettent d’améliorer la connaissance qu’ont les Alliés des initiatives de lutte contre le terrorisme entreprises au niveau mondial, et ils aident l’OTAN à affiner sa contribution à l’approche globale dans ce domaine.

Comme l’a souligné le Chef d’état de 2006 : « le terrorisme… ainsi que la prolifération des armes de destruction massive constitueront probablement les principales menaces pour l’Alliance dans les dix à quinze prochaines années. », la lutte contre le terrorisme est l’un des principaux but de l’OTAN afin de maintenir la sécurité.

Le terrorisme est un acte inhumain ayant une place énorme dans l'histoire d'humanité et avec la globalisation et développements technologiques deux types de terrorisme ont apparu : le terrorisme ancien et le terrorisme moderne. Puisque l'OTAN est une organisation qui vise à sensibiliser sur la paix et la sécurité des états, la notion qui sera abordée sera sur les conditions de XXIème siècle. A partir de cette information on peut bien comprendre que les orientations de l'OTAN dans le but de résoudre des problèmes de la radicalisation et du terrorisme seront sur les affaires de la deuxième décennie du siècle. Mais il est inadmissible que nous ignorions les événements passés ayant influencés maintes développements contre le terrorisme.

Attentats du 11 Septembre 2001

Les attentats du 11 septembre 2001 (communément appelés 11 Septembre ou 9/11 et nine eleven en anglais) sont quatre attentats-suicides islamistes perpétrés le même jour aux États-Unis et provoquant la mort de 2 977 personnes, dans le centre de Manhattan à New York, à Arlington et à Shanksville, en moins de deux heures, entre 8 h 14 et 10 h 30. Ils sont réalisés par des membres du réseau djihadiste Al-Qaïda, deux jours après l'attentat-suicide ayant tué le commandant Ahmed Shah Massoud, et visent des bâtiments symboliques du nord-est du pays, dont le World Trade Center déjà attaqué en 1993. L'opération Bojinka, découverte en Janvier 1995, est considérée comme un plan précurseur de ces attentats.



L’OTAN et le 11 Septembre

Quelques mois plus tard et de nombreux articles nécrologiques sur l'OTAN, les choses sont devenues plus claires. Les États-Unis n'avaient pas été aussi dédaigneux qu’il avait semblé dans un premier temps. Et l'OTAN n’était pas non plus condamnée à être marginalisée dans la lutte contre le terrorisme international.

L’avertissement du Secrétaire général, Lord Robertson, selon lequel les détracteurs de l'OTAN commettaient l'erreur de succomber à « l’esprit de clocher du moment », s'est avéré très pertinent. La communauté transatlantique avait besoin de temps pour absorber pleinement toutes les implications du 11 septembre. Mais, en définitive, les leçons de cette journée fatidique allaient se refléter dans l'agenda politique et militaire de l'Alliance.

En fait, l’OTAN avait commencé à adapter son agenda dès avant que les Alliés entreprennent consciemment de le faire. Le premier exemple en est l’invocation de l’article 5, le 12 septembre 2001. En convenant qu’une attaque perpétrée par un acteur non étatique pouvait être considérée comme une « attaque armée » au sens du Traité de Washington, les Alliés avaient élargi l’interprétation de l’autodéfense collective bien au-delà de sa signification traditionnelle de réponse à une invasion militaire.

Les membres du Congrès, ayant pour objectif de redéfinir la sécurité dans un nouvel environnement ont été jugés menaçants.

Ces mesures, qui concernent à la fois un renforcement des capacités de protection sur le territoire américain, la création de nouvelles structures, et une transformation dans la façon de concevoir le risque, ont été progressivement accompagnées d’efforts visant à extra territorialiser un nouveau modèle, et le faire accepter par les partenaires de Washington, notamment au sein de l’Alliance atlantique.

Pour une approche résolument moderne propre à la mettre à niveau face aux menaces sécuritaires du XXIème siècle, l'Alliance a besoin de dépenses intelligentes, de plus d'engagement et d’une planification plus claire, fait valoir Mme Jacquelyn Davis.

Dix ans après le 11 septembre, les pays de l'OTAN doivent redresser les tendances à la baisse des dépenses de défense et décider une fois pour toutes si la relation de défense transatlantique vaut la peine d’être maintenue. Le précédent qu’a constitué tout récemment l'opération « Protecteur Unifié » n'est pas encourageant.

La politique américaine consistant à « diriger depuis l’arrière » en Libye tout en fournissant des capacités essentielles ne pourra jamais prévaloir si les pays européens de l'OTAN ne sont toujours pas prêts à relever leurs budgets de défense. Les Alliés doivent également effectuer un travail collectif pour répondre aux questions fondamentales qui se posent à l'Alliance s’agissant du recours à la force contre les menaces nouvelles et émergentes qui pèsent sur sa sécurité.

Et la nécessité d’une planification alliée plus systématique pour faire face aux menaces irrégulières et asymétriques émanant d'acteurs non étatiques n’a peut-être pas été suffisamment soulignée dans le nouveau concept stratégique de l’OTAN. Une nouvelle réflexion doit aussi être engagée à ce sujet dans le cadre de la planification liée à l'article 5 (une attaque contre un État membre est une attaque contre tous).

Les Offres de l’OTAN

Premièrement, l’atout majeur de l’Alliance dans la lutte contre le terrorisme réside dans l’article 5 de son Traité, qui stipule qu’une attaque armée contre un ou plusieurs Alliés sera considérée comme une attaque dirigée contre tous les Alliés. Immédiatement après les attaques menées contre les États-Unis le 11 septembre 2001, le Conseil de l’Atlantique Nord déclarait « … cet engagement … ne demeure pas moins valable et essentiel aujourd’hui, dans un monde confronté au fléau que constitue le terrorisme international. » Il décidait que s’il était établi que les attaques terroristes menées contre les États-Unis étaient dirigées depuis l’étranger, elles seraient assimilées à une action relevant de l’article 5.

Deuxièmement, l’Alliance offre un cadre permanent pour les consultations politiques, non seulement entre ses membres, mais aussi avec ses partenaires et avec d’autres organisations internationales. Ces consultations permettent de présenter un front uni contre le terrorisme international, par le biais du partage des informations, des données du renseignement, et de la coopération lorsqu’il y a lieu.

Troisièmement, l’OTAN est capable de monter toute une série d’opérations militaires multinationales d’importance, y compris pour la lutte contre le terrorisme, grâce à sa structure militaire intégrée, à sa capacité de planification opérationnelle et à la possibilité qu’elle a de faire appel à une vaste gamme de moyens et de capacités en provenance d’Amérique du Nord et d’Europe. L’Alliance fait constamment fond sur l’expérience acquise et sur les enseignements tirés lors des opérations en cours qui sont liées, directement ou non, à la lutte contre le terrorisme, notamment l’opération Active Endeavour en Méditerranée, l’opération menée en Afghanistan et la mission d’entraînement en Iraq.

**Politique relative aux armes nucléaires :**

Les armes nucléaires sont une composante essentielle des capacités globales de dissuasion et de défense de l'OTAN, aux côtés des forces conventionnelles et des forces de défense antimissile. La politique nucléaire de l'OTAN se fonde sur le concept stratégique de 2010 et sur la revue de la posture de dissuasion et de défense (DDPR) de 2012. L'objectif fondamental des forces nucléaires de l'OTAN est la dissuasion.

Le concept stratégique que les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'Alliance ont adopté en novembre 2010 au sommet de Lisbonne définit les tâches et principes fondamentaux de l'Alliance, dissuasion comprise.Le concept stratégique engage l'OTAN sur l'objectif qui consiste à créer les conditions pour un monde sans armes nucléaires – mais il confirme que, tant qu'il y aura des armes nucléaires dans le monde, l'OTAN restera une alliance nucléaire.

« La responsabilité première de l’Alliance est de protéger et de défendre le territoire et la population de ses pays membres contre une attaque, en vertu de l’article 5 du traité de Washington. Tout en cherchant à ménager des conditions propices à de nouvelles réductions des armes nucléaires non stratégiques affectées à l'OTAN et en étudiant les diverses possibilités s'offrant en la matière, les Alliés concernés feront en sorte que tous les éléments composant la dissuasion nucléaire de l'OTAN restent sûrs, sécurisés et efficaces aussi longtemps que l'Alliance demeurera une alliance nucléaire. Cela exigera un maintien de l'attention des dirigeants et une excellence institutionnelle pour la mission de dissuasion nucléaire, ainsi que des directives de planification alignées sur les exigences du XXIème siècle. »

**Forces nucléaires stratégiques**

Comme l'indique le concept stratégique de 2010 :

 « La garantie suprême de la sécurité des Alliés est apportée par les forces nucléaires stratégiques de l’Alliance, en particulier celles des États-Unis ; les forces nucléaires stratégiques indépendantes du Royaume-Uni et de la France, qui ont un rôle de dissuasion propre, contribuent à la dissuasion globale et à la sécurité des Alliés. »



 Maintenir une dissuasion nucléaire efficace

Compte tenu de cet environnement de sécurité qui évolue sans cesse – et tant que les concurrents et les adversaires potentiels de l’OTAN ne seront pas prêts et pas disposés à renoncer de leur côté aux armes nucléaires –, l’Organisation doit être capable d’assurer la dissuasion face aux menaces nucléaires et de répondre à l’emploi du nucléaire par la Russie, afin de garantir la sécurité des citoyens des pays de l’OTAN, soit près d’un milliard de personnes. Lorsque nous considérons des menaces de passé comme la Guerre Froide.

Menaces Hybrides

La notion de menaces hybrides renvoie aux différentes activités coercitives compromettant la sécurité, mêlant des méthodes conventionnelles et non conventionnelles, qui peuvent être diplomatiques, militaires, économiques ou techniques. La définition est flexible, étant donné le caractère changeant des activités concernées. Depuis 2016, l’OTAN et l’Union européenne font de la lutte contre les menaces hybrides un domaine de coopération prioritaire. Le nouveau Centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides ([Hybrid COE](https://www.hybridcoe.fi/)), dans la capitale finlandaise, joue un rôle unique en son genre dans la facilitation de cette coopération.

Les menaces hybrides sont diverses et en constante évolution, et les outils utilisés vont des faux profils sur les médias sociaux aux cyber attaques sophistiquées, voire jusqu'à l’emploi manifeste de la force militaire, en passant par tout l'éventail des actions intermédiaires. Les outils d'influence hybrides peuvent être utilisés séparément ou de manière combinée, selon la nature de la cible et le résultat souhaité. En conséquence, la lutte contre les menaces hybrides doit elle aussi être dynamique et adaptative afin de rester en phase avec les déclinaisons des activités d’influence hybrides et de prévoir sur quoi l’accent sera mis la prochaine fois et quels nouveaux outils pourront être utilisés.

Les menaces hybrides doivent être prévenues tant par des éléments « passifs », comme une résilience accrue aux chocs psychologiques et à l’effet de surprise, que par des éléments plus actifs, dont des mesures robustes pour préparer et protéger les fonctions et les structures qui sont les plus susceptibles d’être visées par des attaques hybrides. C’est pourquoi on ne dira jamais assez l’importance d’avoir des dispositions suffisantes en matière de préparation du secteur civil, une presse libre, une population instruite et un cadre juridique efficace.

 L’amélioration de la sensibilisation aux menaces hybrides, le renforcement de la résilience et détermination la façon de reconnaître les menaces hybrides sont des buts principaux de la Commission européenne et le SEAE. Les menaces hybrides sont également devenues une question prioritaire pour l'OTAN après l’apparition des « petits hommes verts » en Crimée en 2014, qui a suscité une prise de conscience très forte de la manière dont la force militaire peut être utilisée dans la zone euro-atlantique en restant sous le seuil légal de déclenchement de la guerre.



Le cyberespace et l’OTAN

L’Alliance atlantique est confrontée à des cyber menaces de plus en plus fréquentes, complexes, destructrices et coercitives, raison pour laquelle les Alliés ont pris ces douze dernières années des mesures importantes en matière de cyber défense. Ils se sont récemment accordés (en 2018) sur la manière d’intégrer dans les opérations et missions de l’Alliance les effets cyber souverains qu’ils fournissent à titre volontaire, ainsi que sur la création du Centre des cybers opérations. Mais l’OTAN en fait-elle suffisamment pour relever les défis, complexes et en constante évolution, qui émanent du cyberespace ?

 Quel est l’objectif premier de l’OTAN dans le cyberespace ?

 Quels obstacles l’Organisation doit-elle surmonter pour atteindre cet objectif ?

 L’OTAN fait-elle tout ce qu’il faut vis-à-vis du cyberespace, environnement complexe s’il en est ?

Le plus grand obstacle à cette ambition de lutter contre les cybers attaques réside sans doute dans le fait que, bien que cet objectif soit de nature militaire, il est impossible de l’atteindre uniquement par des moyens militaires. Toutes les missions et opérations de l’Alliance s’appuient en effet dans une certaine mesure sur les ressources des autorités civiles ou du secteur privé, que ce soit pour les infrastructures de communication, la logistique, l’équipement ou encore les infrastructures critiques du pays hôte – autant de capacités fondamentales qui, à l’instar des cibles militaires, ont déjà fait l’objet de cyber attaques, et qui seraient très certainement prises pour cible en cas de crise ou de conflit.

La lutte contre les menaces provenant du cyberespace est également compliquée par le nombre important d’actes demeurant sous le seuil du conflit armé, auxquels il est difficile de trouver des réponses proportionnées et efficaces. Ce qui n’empêche pas les Alliés de s’essayer à diverses stratégies.

Bien que l’on associe souvent l’OTAN à son engagement de défense collective au titre de l’article 5, l’Organisation a en réalité très fréquemment mené des activités sans qu’il soit question de conflit armé. Ses trois tâches fondamentales sont définies dans son concept stratégique : outre la défense collective, y figurent également la gestion de crise et la sécurité coopérative. En ce moment, par exemple, elle mène une mission de formation en Iraq et participe à des opérations de sécurité maritime dans la Méditerranée.

# Est-ce que l’OTAN est prête pour lutter contre les menaces ?

L’OTAN a-t-elle la capacité et la mobilité militaires requises pour rivaliser avec une telle démonstration de force ? Les Alliés pourraient-ils mettre à disposition les infrastructures nécessaires pour appuyer un déploiement militaire de cette envergure ? L’Alliance est-elle en mesure d’apporter une réponse adéquate aux tactiques hybrides qui seraient probablement employées par la Russie ?

Depuis 2014, la disponibilité opérationnelle est au cœur des préoccupations de l’OTAN, mais en revenant sur les sept décennies de l’histoire de l’Alliance, on constate que bon nombre des questions actuelles qui touchent à la disponibilité opérationnelle, à l’efficacité de la dissuasion et à la réassurance ne sont pas nouvelles.

La création même de l’Alliance était une mesure de réassurance tellement forte que les États membres n’ont pas tardé à réclamer de nouvelles réductions d’effectifs, faisant valoir que l’OTAN était un outil de dissuasion politique si puissant qu’une présence militaire massive n’était pas nécessaire. C'était là le deuxième dividende de la paix. Dans les années 1950, l’OTAN a mis en œuvre sa politique du « New Look », qui visait à accroître l’efficacité sur le plan militaire sans augmentation des dépenses de défense.

Dans les années 1960, l’OTAN s'est lancée dans la détente, outil politique qui visait à renforcer le dialogue avec les pays du Pacte de Varsovie. Malgré la crise des missiles de Cuba, et les tensions que suscitait le dossier vietnamien, un dialogue prudent a été établi avec Moscou. Les « représailles massives » ont progressivement fait place à la « riposte graduée », qui insistait davantage sur la nécessité de disposer de forces conventionnelles robustes.

Ainsi, au milieu des années 1980, les 16 États membres de l’OTAN pouvaient faire état d’un effectif militaire de plus de cinq millions. Au plus fort de la Guerre froide, un peu moins de trois millions de soldats et une centaine de divisions terrestres étaient présents en Europe et affectés à l’OTAN. En sus, 30 divisions et 1,7 million d’hommes étaient maintenus à un niveau élevé de disponibilité opérationnelle. Plus de 400 000 militaires américains étaient basés sur le continent européen. L’OTAN était prête, mais pour un seul scénario.

« Le présent concept stratégique réaffirme le caractère défensif de l’Alliance et la volonté de ses membres de sauvegarder leur sécurité, leur souveraineté et leur intégrité territoriale. La politique de sécurité de l’Alliance repose sur le dialogue, la coopération et une défense collective efficace, qui sont des moyens mutuellement complémentaires de préserver la paix. Utilisant pleinement les nouvelles possibilités qui s’ouvrent à elle, l’Alliance maintiendra la sécurité au niveau de forces le plus bas que permettent les besoins de défense. De cette façon, elle apporte une contribution essentielle à l’instauration d’une paix durable ».



# Les concepts stratégiques de l’OTAN

### Points principaux

1. Les concepts stratégiques dotent l'Alliance des moyens de répondre aux défis de sécurité, et guident son évolution politique et militaire future.
2. Ils rappellent la nature et l'objectif immuables de l'OTAN ainsi que ses tâches de sécurité fondamentales.
3. Ils sont revus de manière à tenir compte de l'évolution de l'environnement de sécurité mondial, afin que l'Alliance soit dûment préparée à exécuter ses tâches fondamentales. La transformation au sens large du terme est donc une caractéristique permanente de l'Organisation.
4. Le concept stratégique actuel, intitulé « Engagement actif, défense moderne » (2010), énonce trois tâches fondamentales : la défense collective, la gestion de crise et la sécurité coopérative.
5. Au fil du temps, l'Alliance et le monde en général ont connu une évolution que les fondateurs de l'Organisation auraient difficilement pu imaginer, une évolution dont l’OTAN a tenu compte dans chacun des documents stratégiques qu’elle a élaborés.

<https://www.nato.int/lisbon2010/strategic-concept-2010-eng.pdf>

Le concept stratégique de 2010, « Engagement actif, défense moderne », est une déclaration claire et résolue sur les tâches et les principes fondamentaux de l’OTAN, ses valeurs, l’évolution de l’environnement de sécurité et les objectifs stratégiques de l’Alliance.

Après avoir décrit l’OTAN comme « une communauté de valeurs unique en son genre, attachée aux principes de la liberté individuelle, de la démocratie, des droits de l'homme et de l’état de droit », le concept présente les trois tâches fondamentales essentielles de l’OTAN, à savoir la défense collective, la gestion de crise et la sécurité coopérative. Il évoque aussi la solidarité de l’Alliance, l’importance des consultations transatlantiques et la nécessité de s’engager dans un processus continu de réforme.

Le document décrit ensuite l’environnement de sécurité actuel et définit les capacités et les politiques qui seront mises en place pour que le dispositif de défense et de dissuasion de l’OTAN, mais aussi de gestion de crise ait suffisamment de moyens pour faire face aux menaces qui pèsent aujourd’hui sur la sécurité. Il s’agit notamment de la prolifération des missiles balistiques et des armes nucléaires, du terrorisme, des cybers attaques et des problèmes environnementaux fondamentaux. Le concept stratégique explique aussi comment l’OTAN entend promouvoir la sécurité internationale par la coopération. Pour ce faire, elle renforcera les activités de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération, elle maintiendra sa politique de la porte ouverte pour tous les pays européens et elle améliorera sensiblement ses partenariats au sens large du terme. En outre, le concept stratégique explique que l’OTAN poursuivra son processus de réforme et de transformation.

**La dissuasion et la défense**

Selon le concept stratégique de 2010, la défense collective est la responsabilité première de l’Alliance et « la dissuasion, articulée autour d’une combinaison appropriée de capacités nucléaires et conventionnelles, demeure un élément central » de la stratégie d’ensemble de l’OTAN. Le nouveau concept souligne que l’Alliance ne considère aucun pays tiers comme son adversaire, mais il dresse une liste complète des capacités que l’Alliance entend conserver et développer pour lutter contre les menaces existantes et émergentes. Il s’agit notamment de la prolifération des armes nucléaires, des missiles balistiques et d’autres armes de destruction massive et de leurs vecteurs, du terrorisme, des cybers attaques et des contraintes majeures en termes d’environnement et de ressources.

**La gestion de crise**

L’OTAN adopte une approche globale de la gestion de crise et elle envisage sa participation à tous les stades d’une crise : « l’OTAN s’engagera, lorsque c’est possible et nécessaire, pour prévenir ou gérer une crise, stabiliser une situation post conflit ou aider à la reconstruction ». Elle encourage la participation d’un plus grand nombre d’acteurs, qui sont invités à coordonner leurs efforts, et elle envisage un plus large éventail d’outils qui lui permettront d’être efficace sur l’ensemble du spectre de la gestion de crise. Cette approche globale et exhaustive des crises ainsi que la plus grande place accordée à la formation et à la montée en puissance de forces locales vont de pair avec les efforts déployés pour renforcer la planification et l’interaction civilo-militaires.

**La sécurité coopérative**

La dernière partie du concept stratégique de 2010 est consacrée à la promotion de la sécurité internationale par la coopération. Cette coopération s’appuie sur le principe selon lequel l’OTAN cherche à assurer sa sécurité « au niveau de forces le plus bas possible » en contribuant à la maîtrise des armements, au désarmement et à la non-prolifération. L’OTAN affirme qu’elle continuera d’aider à renforcer les activités dans ces domaines et elle cite un certain nombre d’initiatives connexes. Le concept réaffirme ensuite l’engagement de l’OTAN en faveur de l’élargissement, qui est le meilleur moyen de réaliser « notre objectif d'une Europe libre et entière, et partageant des valeurs communes ».

Le partenariat, qu’il s’agisse du partenariat entre l’OTAN et des pays non OTAN ou de partenariats avec d’autres organisations et acteurs internationaux, est un élément essentiel de son approche coopérative de la sécurité. Le concept stratégique décrit des relations plus inclusives, plus souples et plus ouvertes avec les partenaires de l’Alliance dans le monde entier et il souligne que l’OTAN souhaite renforcer sa coopération avec l’Organisation des Nations Unies et l’Union européenne. L’Alliance réaffirme également sa détermination à développer ses relations avec les pays méditerranéens et les pays du Golfe.

Enfin, le concept stratégique décrit les moyens que l’OTAN utilisera pour optimiser son efficience, améliorer ses méthodes de travail et dépenser plus judicieusement ses ressources compte tenu des priorités définies dans le concept.

L’OTAN a cessé d’être ce qu’elle était jadis, c’est-à-dire une organisation essentiellement axée sur la défense collective de ses membres dans l’éventualité d’une attaque militaire. Elle est devenue une organisation de sécurité européenne ayant une gamme croissante de fonctions et de responsabilités et une approche de plus en plus proactive du maintien de la sécurité, dans le cadre à la fois d’opérations militaires « hors zone » et d’activités non militaires. La « nouvelle » OTAN continue d’évoluer et il est difficile de prévoir quelle forme elle prendra dans l’avenir.

L'OTAN peut aujourd'hui apporter son aide de plus d'une manière. Cependant, ceux qui sont au centre du nouveau concept pourront poursuivre une variété d'objectifs et de manière efficace, s'ils permettent de déchiffrer une vision centrale à laquelle les citoyens des principaux États membres adhéreront.

 

Pays et organisations concernés

**L’OTAN compte actuellement 30 pays membres. À sa création en 1949, l’Alliance comptait douze membres fondateurs :**

Portugal, Italie, Danemark, États-Unis, Belgique, Islande, Luxembourg, Canada, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et France

**Les autres pays membres sont :** Grèce et Turquie (1952), Allemagne (1955), Espagne (1982), République tchèque, Hongrie et Pologne (1999), Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Slovaquie, Slovénie (2004), Albanie, Croatie (2009), Monténégro (2017) et Macédoine du nord (2020).

Les menaces comme le terrorisme, la piraterie et la cyber guerre ne connaissent pas de frontières, l'OTAN est résolue à coopérer avec ses partenaires mondiaux. C'est pourquoi l’OTAN collabore avec plus de 40 pays partenaires dans le monde, ainsi qu'avec des organisations internationales comme l'ONU, l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et l'Union africaine pour faire progresser la stabilité et la sécurité.

LES ÉTATS-UNIS

 Pour les États-Unis, le Traité de l'Atlantique Nord a marqué un changement majeur dans la politique étrangère. Finie l'aversion traditionnelle pour les « alliances enchevêtrées », datant du discours d'adieu de George Washington. Les États-Unis ont conclu un accord de sécurité collective destiné à préserver la paix en Europe.

UNION EUROPÉENNE

L'OTAN définit l'Union européenne comme son partenaire unique et très important. Les décisions prises par chaque pays affectent souvent directement les deux organisations. Si un pays qui est à la fois membre de l'UE et de l'OTAN décide de dépenser davantage pour la défense et d'améliorer ses capacités opérationnelles, ou reçoit une menace pour sa sécurité de l'extérieur, cette décision affecte les deux organisations.

 Ces deux organisations, toutes deux en économie de marché, sont également confrontées aux mêmes menaces sécuritaires venant de l'est et du sud de leur région. Ces liens les engagent plus qu’ils ne le font avec d’autres organisations internationales dont ils sont membres (comme l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ou les Nations Unies). Cela signifie donc qu'il est du devoir de l'Union européenne et de l'OTAN de coopérer afin de protéger leurs citoyens et de garantir leur bien-être.

LA RUSSIE

La Déclaration de Rome portant création du Conseil OTAN-Russie a été adoptée en 2002 et était plus récente que l'Acte fondateur OTAN-Russie de 1997. Au sein de l'OTAN, l'optimisme et les attentes étaient à un niveau élevé que l'héritage du conflit laissé par la guerre froide est maintenant derrière, et on pensait que la coopération avec la Russie dans cette nouvelle période éliminerait les doutes restants des dernières années.

La Russie a toujours pris l'OTAN au sérieux. C’est pourquoi la Russie respecte toujours cette Organisation, malgré la rhétorique de ces dernières années. Rétrospectivement, de nombreuses personnes sur le front de l'OTAN s'attendaient à une attente assez naïve que les relations OTAN-Russie se développeraient de manière similaire à celle de l'Union européenne. On pensait que le succès dans l'un des domaines d'intérêt commun se propagerait à d'autres domaines, ce qui affecterait positivement la portée globale de nos relations.

L’ASIE ET LE MOYEN ORIENT

L'OTAN continue d'acquérir de nouvelles alliances pour se développer. Comme indiqué précédemment, les partenariats avec les pays d'Asie et du Moyen-Orient se poursuivent.

S’exprimant à l'issue de la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord, le secrétaire général de l’OTAN, Jens Stoltenberg, a souligné que la sécurité des personnels de l’OTAN présents en Iraq était primordiale et que l’Alliance avait temporairement suspendu ses activités de formation sur le terrain. Il a ajouté que l’OTAN était prête à poursuivre ses activités de formation et de renforcement des capacités lorsque la situation le permettrait, soulignant que l’Alliance restait fermement déterminée à lutter contre le terrorisme international. (6 janvier 2020)

Implication de l’OTAN

 L'OTAN prend toujours les précautions nécessaires pour les menaces contre lui. Il essaie de former de nouvelles alliances et de se développer autant que possible.

Développements récents et les solutions possibles

L'OTAN rassemble systématiquement des travaux dans des domaines qui toucheront de plus en plus ses alliés des deux côtés de l'Atlantique, tels que le terrorisme, les cybers attaques, les menaces sur les ressources énergétiques et la prolifération des armes de destruction massive. Ces menaces n'ont pas seulement des caractéristiques communes, elles obligent également l'OTAN à modifier sa perception de la solidarité de l'Alliance et la façon dont elle interagit avec d'autres organisations internationales

Dans un environnement de sécurité imprévisible, il est essentiel de s'adapter aux nouvelles menaces. Il est d'autant plus essentiel de pouvoir accéder en quelques minutes à des informations fiables. Assurer la sécurité de l’OTAN ne sera possible qu’en établissant de nouvelles alliances.

La stratégie de l’OTAN pour l’expansion politique, militaire et économique avec d’autres pays se poursuit. On voit des actions communes entre les pays non organisés (les pays du Moyen-Orient et d’Asie) et l’OTAN. Bien que les conditions et les alliances dans le processus de réconciliation ne semblent pas fonctionner activement alors que les organisations et actions des blocs visibles des anciennes alliances continuent à exister complètement et sans interruption.

Il y a restriction des ressources énergétiques dans diverses régions du monde, nombreuses activités terroristes, besoins mondiaux pour ces ressources, initiatives et planification dans différents endroits du monde. Donc L’OTAN doit maintenir son existence et acquérir de nouvelles alliances et de nouvelles appartenances lorsque les conditions du processus d’établissement ainsi que les actifs et les activités des contre-alliances sont évalués. En fait, l'extension de ces alliances à d'autres continents que la géographie européenne bloquée étendra son efficacité et sa portée et donnera davantage de sens à la fois à la finalité de l'établissement et à la valeur des activités adoptées.

L’OTAN a également adopté une déclaration sur le terrorisme, rédigée en termes clairs bien qu’assez généraux, dans laquelle elle indique qu’elle assure la protection de la population, du territoire, de l’infrastructure et des forces de ses États membres et que ceux-ci lutteront ensemble contre le terrorisme, quelles qu’en soient les formes, aussi longtemps qu’il le faudra.

Bibliographie et Sitographie

<https://sencanada.ca/Content/SEN/Committee/362/fore/REP/rep07apr00partie1-f.htm>

<https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2009-4-page-791.htm>

<https://www.nato.int/cps/en/natohq/official_texts_63654.htm?selectedLocale=fr>

<https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2014/11/2004_otan.pdf>

<https://www.policycenter.ma/sites/default/files/OCPPC-PP1604.pdf>

<https://sencanada.ca/Content/SEN/Committee/362/fore/REP/rep07apr00partie2-f.htm>

<https://www.eda.admin.ch/missions/mission-nato-brussels/fr/home/actualites/evenements.html/content/missions/mission-nato-brussels/fr/meta/news/2018/BI_NATO_EU>

<https://www.nato.int/docu/review/fr/articles/2020/06/08/la-dissuasion-nucleaire-aujourd-hui/index.html>

<https://www.nato.int/docu/review/fr/articles/2018/11/23/cooperer-pour-lutter-contre-les-menaces-hybrides/index.html>

<https://www.nato.int/docu/review/fr/articles/2018/11/23/cooperer-pour-lutter-contre-les-menaces-hybrides/index.html>

<https://www.nato.int/docu/review/fr/articles/2019/02/12/le-role-de-lotan-dans-le-cyberespace/index.html>

<https://www.nato.int/docu/review/fr/articles/2019/01/24/lotan-prete-a-relever-tous-les-defis/index.html>

<https://www.nato.int/docu/review/fr/articles/2018/07/06/la-posture-en-evolution-de-lalliance-sur-la-voie-dune-theorie-du-tout/index.html>

[1024 × n671](https://www.google.com/url?sa=i&url=http%3A%2F%2Fsecuriteinterieurefr.blogspot.com%2F2018%2F09%2Fmenaces-hybrides-lue-va-se-doter-de.html&psig=AOvVaw3Rc3_urMHhh-kzdtnq-QCe&ust=1611740495775000&source=images&cd=vfe&ved=0CAIQjRxqFwoTCLDkxrGnue4CFQAAAAAdAAAAABAX)

[1024 × 512](https://www.google.com/url?sa=i&url=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2Fusaenfrancais%2Fstatus%2F1164449123925233664&psig=AOvVaw3Rc3_urMHhh-kzdtnq-QCe&ust=1611740495775000&source=images&cd=vfe&ved=0CAIQjRxqFwoTCLDkxrGnue4CFQAAAAAdAAAAABAk)

[imgres](https://www.google.com/imgres?imgurl=https%3A%2F%2Fupload.wikimedia.org%2Fwikipedia%2Fcommons%2Fthumb%2Fb%2Fbe%2FWar_on_Terror_montage1.png%2F260px-War_on_Terror_montage1.png&imgrefurl=https%3A%2F%2Ffr.wikipedia.org%2Fwiki%2FGuerre_contre_le_terrorisme&tbnid=HYLBHmuIPlqITM&vet=12ahUKEwimuP6wqrnuAhXY04UKHXYZAY4QMygGegUIARCjAQ..i&docid=mAwbeNnlW6gAOM&w=260&h=189&q=la%20terrorisme&client=safari&ved=2ahUKEwimuP6wqrnuAhXY04UKHXYZAY4QMygGegUIARCjAQ)

<https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_50068.htm>

[440 × 352](https://www.google.com/url?sa=i&url=https%3A%2F%2Fwww.wikiwand.com%2Ffr%2FDissuasion_et_prolif%25C3%25A9ration_nucl%25C3%25A9aires_au_XXIe_si%25C3%25A8cle&psig=AOvVaw1kOmdrdZ9uF24Fq4qS--Ja&ust=1612187329934000&source=images&cd=vfe&ved=0CAIQjRxqFwoTCNjj6_qnxu4CFQAAAAAdAAAAABA1)

[otan-20161015 - Young Diplomats](https://www.google.com/url?sa=i&url=https%3A%2F%2Fwww.young-diplomats.com%2Fwhat-about-the-defense-of-europe%2Fotan-20161015%2F&psig=AOvVaw3nQC6A89wzO7XJxVWY5lEV&ust=1611737106260000&source=images&cd=vfe&ved=0CA0QjhxqFwoTCLjo9eiaue4CFQAAAAAdAAAAABAD)